



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Montréal-Est
du 15 décembre 2010 à 18 h 30 tenue en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville
située au 11370, rue Notre-Dame Est**

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sont présents :

Monsieur Robert Coutu, maire
Monsieur Alain Dion, conseiller – district 1
Madame Monique Major, conseillère – district 2
Madame Sylvie Dauphinais, conseillère – district 3
Monsieur Mario Bordeleau, conseiller – district 4
Monsieur Michel Bélisle, conseiller – district 5
Madame Anne St-Laurent, conseillère – district 6

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTICE DE MONSIEUR ROBERT COUTU

Sont également présents :

Monsieur Louis Lemay, directeur général
Monsieur Roch Sergerie, avocat et greffier

Le maire, monsieur Robert Coutu, ouvre la séance à 18 h 30.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter : la mention « adoptée à l'unanimité » signifie alors qu'il s'agit des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

PRIÈRE

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 1

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2010 À 18 H 30

CM-201012408 1.1

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bélisle,
Appuyé par madame la conseillère Sylvie Dauphinais

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 décembre 2010 à 18 h 30 tel que ci-après reproduit :

Ouverture de la séance

- 1** **Adoption de l'ordre du jour**
- 1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 décembre 2010 à 18 h 30
- 5** **Rapport des services**
- 5.1 Budget 2011
- 5.2 Programme triennal d'immobilisation 2011 – 2012 – 2013

Période de questions relatives à l'ordre du jour

Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SUSPENSION DE LA SÉANCE

CM-201012409

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Bordeleau,
Appuyé par madame la conseillère Monique Major

Et résolu

De suspendre la séance extraordinaire du conseil à 19 h 17.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La séance est suspendue à 19 h 17.

À 19 h 30, tous les membres présents au début de la séance sont toujours présents formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Robert Coutu.

REPRISE DE LA SÉANCE

CM-201012410

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bélisle,
Appuyé par madame la conseillère Anne St-Laurent

Et résolu

De reprendre la séance extraordinaire du conseil à 19 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RAPPORT DES SERVICES

5

BUDGET 2011

CM-201012411

5.1

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance d'un projet du budget équilibré pour l'année 2011 au montant de 39 850 000 \$.

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par monsieur le conseiller Mario Bordeleau

Et résolu

D'adopter le budget pour l'exercice financier 2011 pour un montant de 39 850 000 \$ tel que déposé;

De décréter que ce budget ou son document explicatif soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2011 – 2012 – 2013

5.2

CM-201012412

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2011, 2012 et 2013.

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par madame la conseillère Monique Major

Et résolu

D'adopter le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2011, 2012 et 2013 tel que déposé;

De décréter que ce programme triennal des dépenses en immobilisations ou son document explicatif soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité.

Sur cette proposition, monsieur le maire appelle le vote :

ONT VOTÉ EN FAVEUR DE LA PROPOSITION :

A VOTÉ CONTRE LA PROPOSITION :

Mme la conseillère Monique Major,
Mme la conseillère Sylvie Dauphinais,
Mme la conseillère Anne St-Laurent,
M. le conseiller Mario Bordeleau,
M. le conseiller Michel Bélisle.

M. le conseiller Alain Dion.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR

Pendant la présentation du budget et du programme triennal d'immobilisation par la trésorière, madame Carole Michelin, directrice des services administratifs et directrice générale adjointe, monsieur Robert Coutu, maire, a invité les citoyens à poser leurs questions.

LEVÉE DE LA SÉANCE

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2010 À 18 H 30

CM-201012413

Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Dion,
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

Et résolu

De lever la séance.

Le maire, monsieur Robert Coutu, déclare la séance levée à 20 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ROBERT COUTU
Maire

ROCH SERGERIE, avocat
Greffier